

J'aime la Nature Propre

18 Mars 2023



Figure 1 : Ramassage de déchets sur la commune d'Ardin

Présentation du projet

Dans le cadre de l'Eco-contribution (fonds biodiversité créé lors de la loi chasse du 24 juillet 2019, permettant de financer des projets portés par les fédérations des chasseurs pour la protection de la biodiversité), la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC 79) s'est engagée à participer au projet, mené par la Fédération Nationale des Chasseurs sur l'ensemble du territoire national, dénommé « J'aime la Nature Propre ». Ce projet avait pour ambition de fédérer et d'établir des liens de coopération et de compréhension mutuelle autour d'actions citoyennes de ramassage des déchets en faveur de la protection de la biodiversité et de l'environnement.

La FDC 79 a été la structure porteuse pour la mise en place de cet évènement sur le département des Deux Sèvres. Le projet consistait à organiser une journée de ramassage de déchets sur quatre communes le 18 mars 2023. En partenariat avec différents acteurs du territoire (collectivités, ACCA, associations de randonneurs,...), cet évènement était ouvert aux personnes souhaitant participer bénévolement au ramassage des déchets présents dans les milieux naturels et ainsi permettre leur recyclage.

Les communes participantes de l'année 2023 et les partenaires

Plusieurs communes ont souhaité participer à cet évènement prévu (à l'échelle nationale) le 18 mars 2023 : Ardin, Airvault, Saint-Gelais et Saint-Léger-de-la-Martinière.

Des rencontres ont eu lieu entre les maires de ces communes et la FDC 79 pour organiser la demi-journée de ramassage : définition des points de collecte et du point de départ, distribution des affiches et des flyers pour la communication en amont, mise à disposition de bennes ou de containers pour récupérer les sacs poubelles des participants par les communes,... Au total ce sont 5 réunions qui ont eu lieu entre la FDC 79, les mairies et les ACCA locales pour échanger sur l'organisation de cette matinée.

D'autres partenaires ont également participé à cette organisation et contribué à son bon déroulement :

- Les ACCA des communes : participation à la journée de ramassage, accompagnement des groupes sur les circuits de collecte, aide à la gestion et ramassage des déchets, participation à la communication en amont par la distribution des flyers et affiches.
- Les écoles des communes : accueil des animateurs de la FDC 79 pour la réalisation d'une animation scolaire en amont de l'évènement sur l'impact et le tri des déchets. Distribution des flyers de communication aux écoliers.
- La presse locale (Courrier de l'Ouest, La Nouvelle République et le Chasseur en Nouvelle Aquitaine).

L'Organisation de la matinée

La matinée de ramassage des déchets a eu lieu de 9h30 à 12h, sur les quatre communes participantes. Un café d'accueil a été servi à l'arrivée des participant et un verre de l'amitié a été partagé à midi pour les remercier.

Plusieurs parcours ont été prévus pour répartir les groupes. Le personnel de la FDC 79 était présent et assurait la distribution du matériel ainsi que la signature d'un registre (exemple ci-dessous).



REGISTRE DE SIGNATURES



Lieu de point de collecte :

NOM	PRENOM	TEL	Profils participants								Signature
			Chasseurs	élus	Habitants commune	Habitants autres communes, laquelle ?	Membres associations locales ? Si oui, laquelle ?	Pêcheurs	Simple citoyen	Age	

Figure 1 : Registre de signature présent au départ de chaque commune

Concernant le matériel : les pinces, les sacs poubelles, les gants réutilisables et les gilets orange, ont été fournis par la FNC pour les participants à l'évènement. Ils seront renouvelés tous les ans par la FNC. Des cendriers de poche fournis par la FNC ont également été mis à la disposition pour remercier les participants.

Des cartes représentant chaque circuit ont été distribuées à chaque groupe de participants pour assurer une certaine autonomie et pour connaître le trajet à effectuer (voir ci-après) :

- Ardin : 11 circuits sur l'ensemble de la commune ont été réalisés, représentant au total 40 km de sentiers. Le lieu de rdv était au rendez-vous des chasseurs, point de départ de certains circuits.

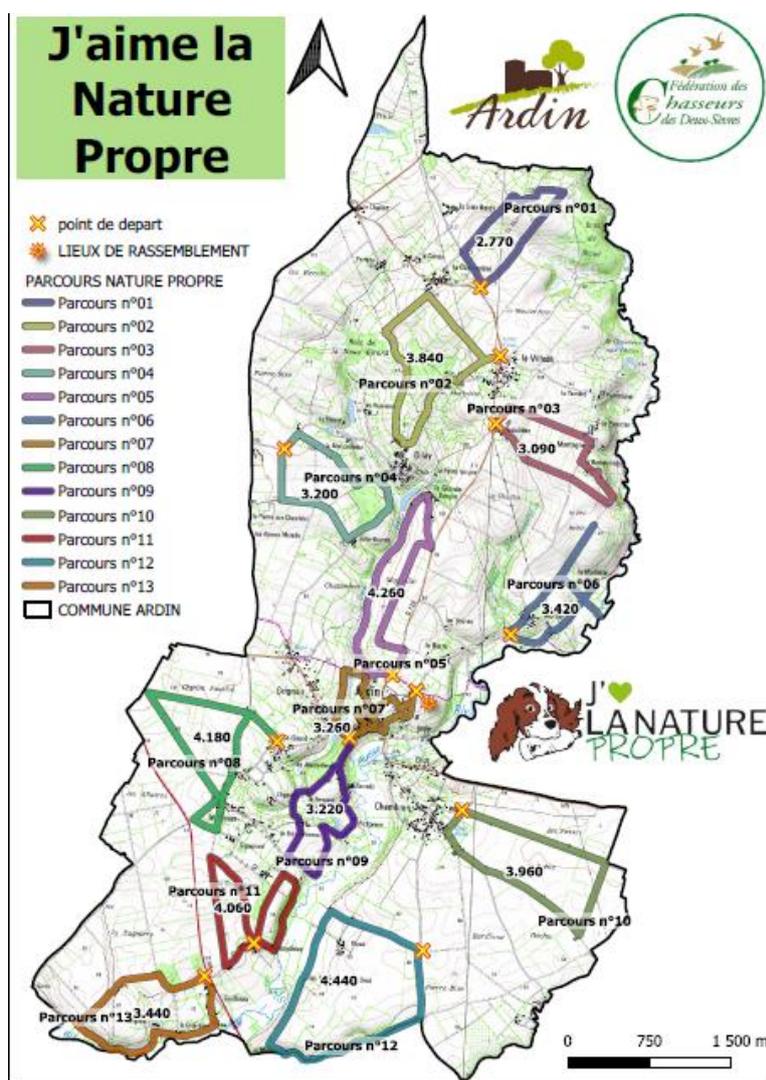


Figure 2 : Circuits de ramassage sur la commune d'Ardin

- Saint-Gelais : 10 circuits partant de l'espace Agrippa d'Aubigné,

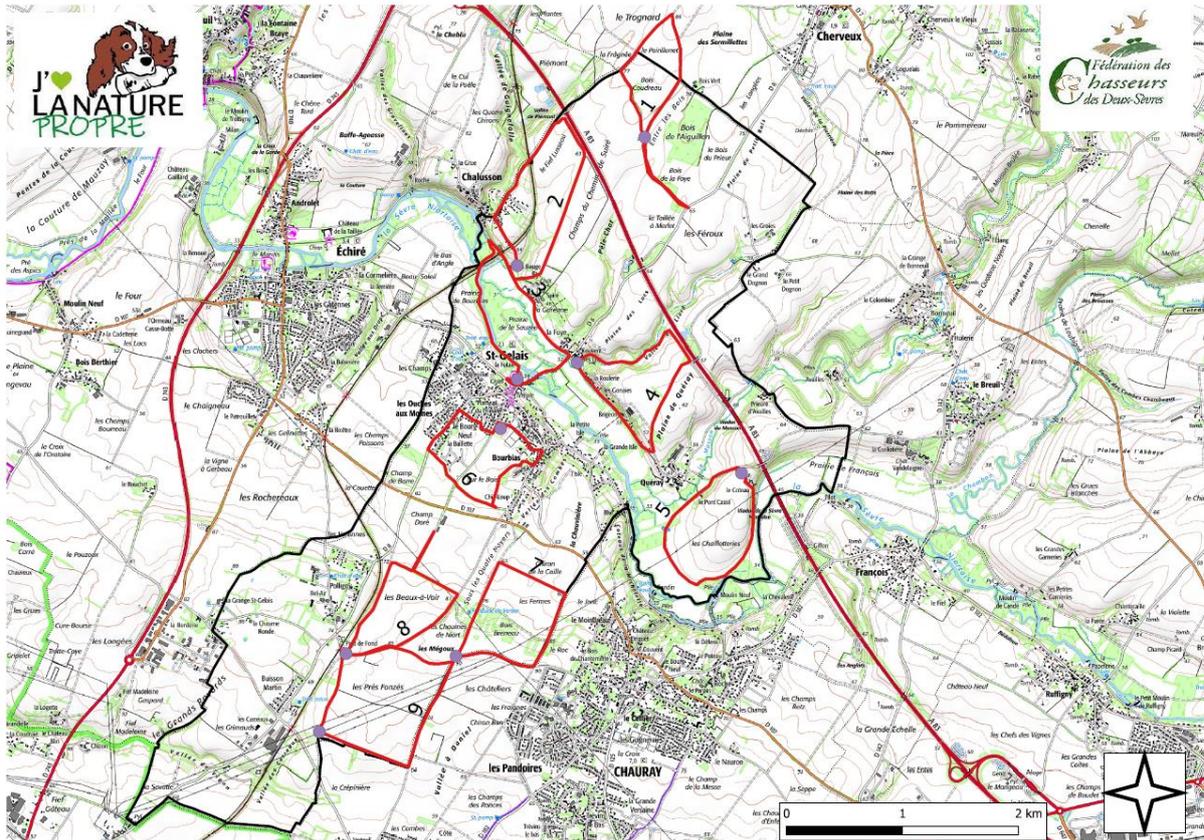


Figure 3 : Circuits de ramassage sur la commune de Saint-Gelais

- Airvault : 35 circuits au total sur l'ensemble de la commune. Le lieu de rdv était à la salle des fêtes de Tessonnière.

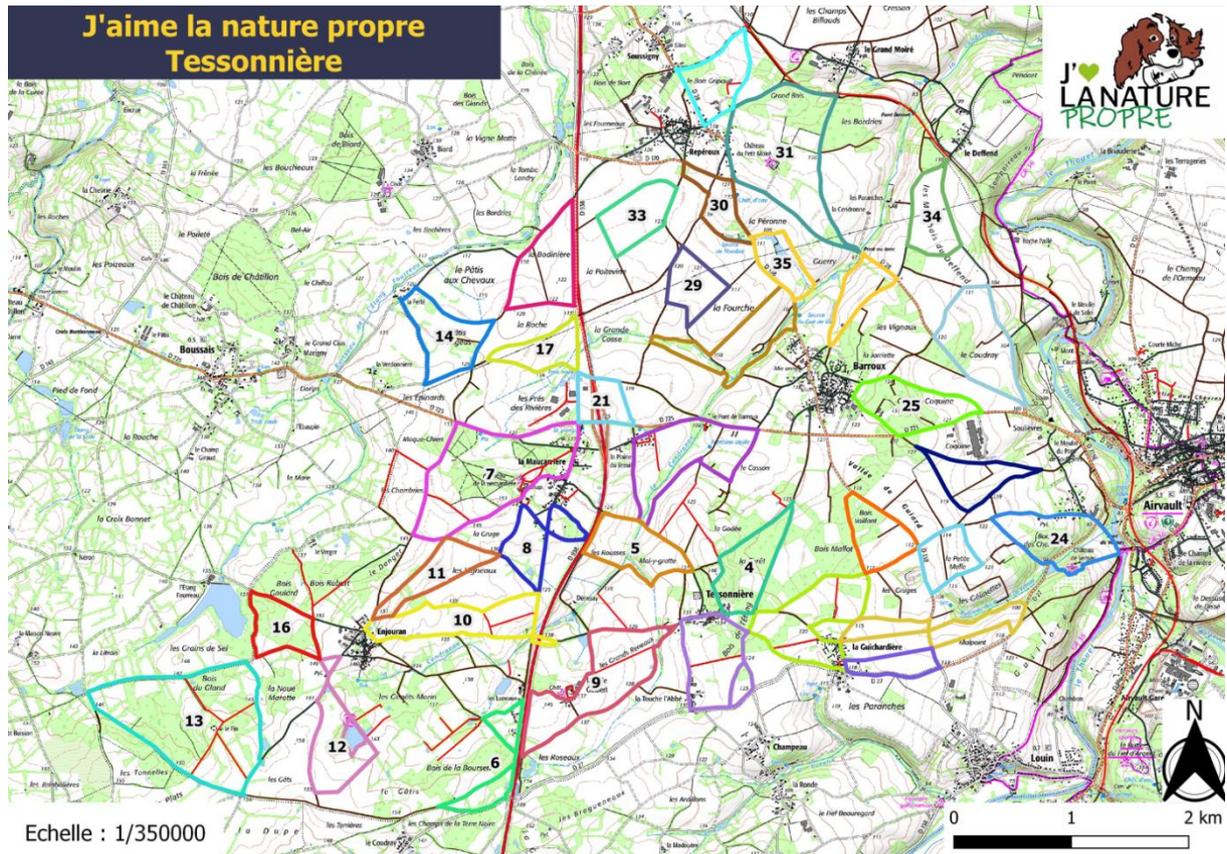


Figure 4 : Circuits de ramassage sur la commune d'Airvault

- Saint Léger-de-la-Martinière : 11 circuits, représentant au total 34.56 km de sentiers. Le point de départ était au lieu-dit de l'Epine au chalet des chasseurs.

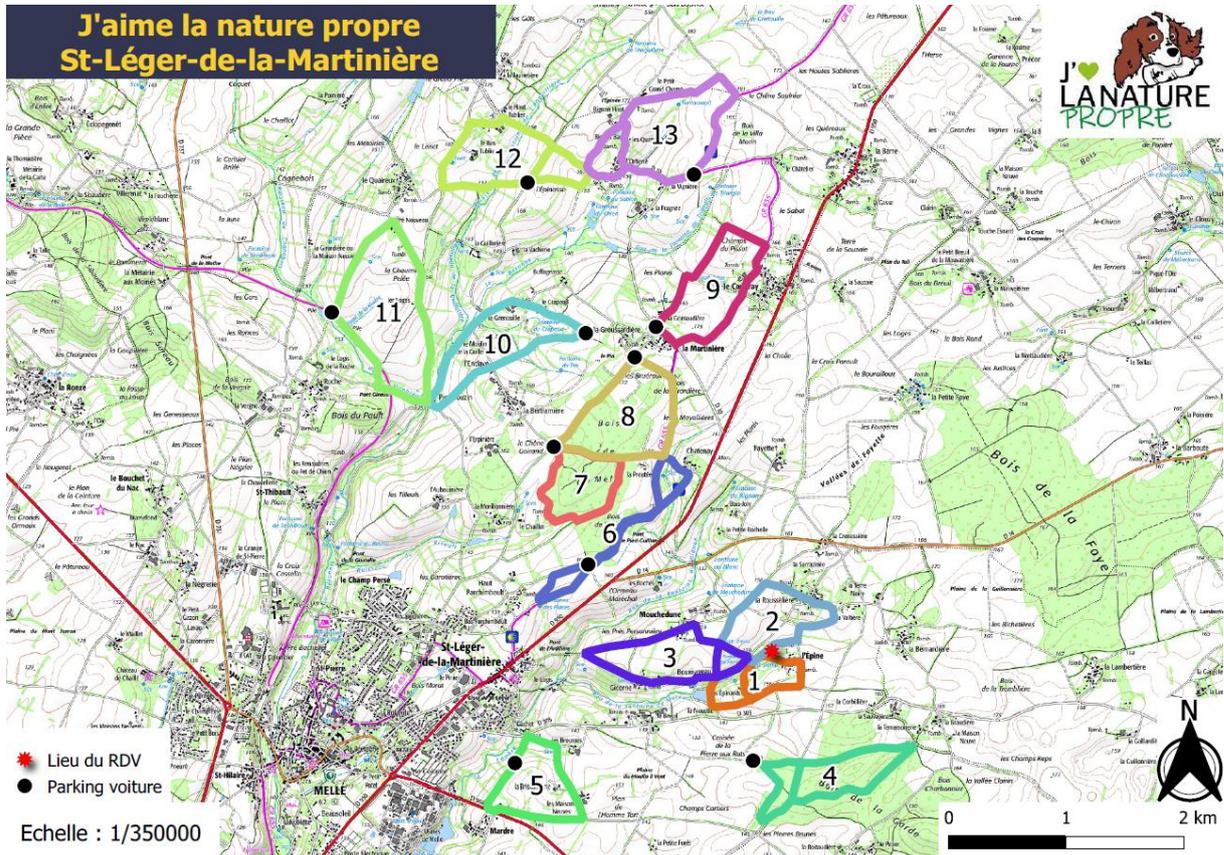


Figure 5 : Circuits de ramassage sur la commune de Saint-Léger-de-la-Martinière

L'ensemble des déchets ont été pris en charge par les agents municipaux (présence de bennes, camions,...), qui les ont déposés à la déchetterie de la commune. Pour Saint-Léger-de-la-Martinière les pneus ramassés ont été pris en charge par le garage Citroën de Melle.



Figure 6 : Camion-benne mis à disposition par la commune d'Airvault

Les participants et les volumes récoltés par commune

Afin de quantifier le nombre participants et leur qualité, un registre de signature était présent à chaque point de rendez-vous dans les quatre communes. Il en ressort, ainsi pour cette troisième année, les informations suivantes par commune :

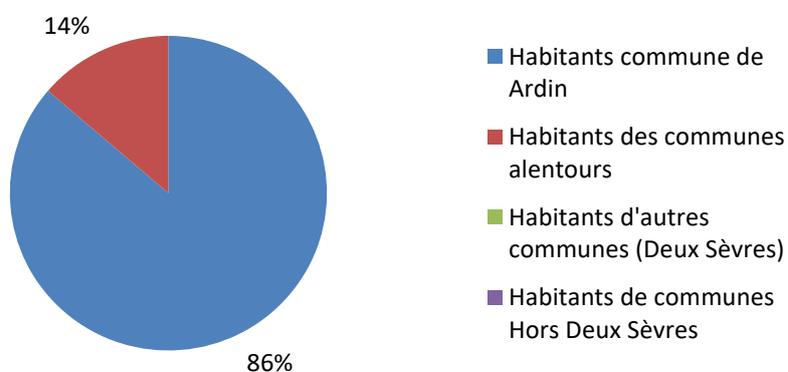
Commune d'Ardin

- Nombre de participants et volume récolté

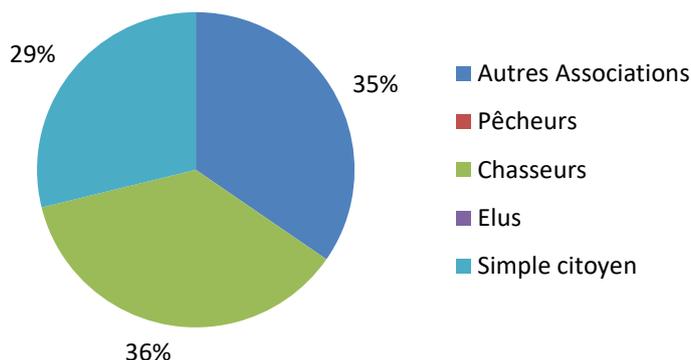
Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Volume récolté
42	10	5m ³

- Profil des participants

Origine géographique des participants



Profil des participants



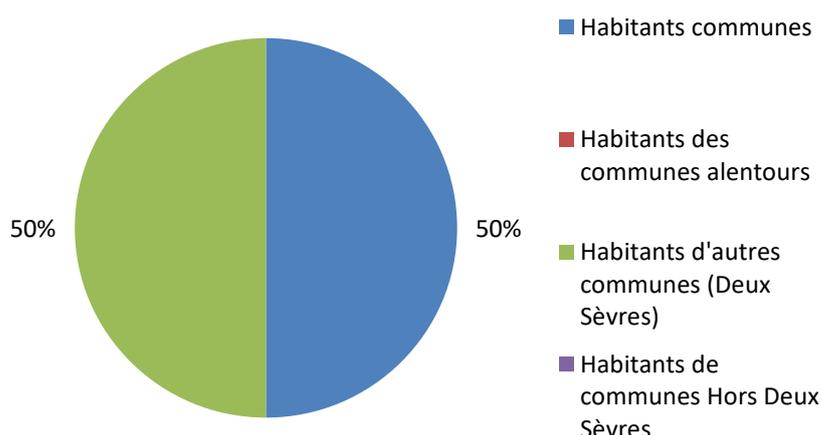
Commune de Saint Gelais

- Nombre de participants et volume récolté

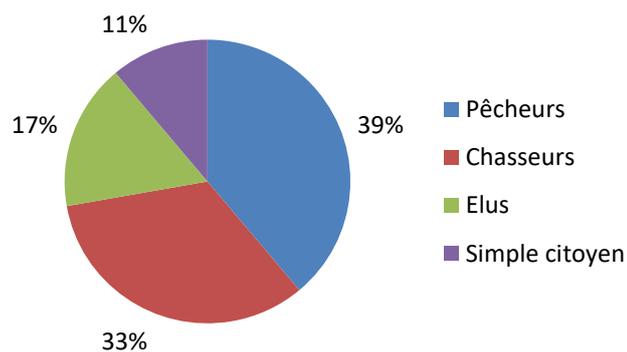
Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Volume récolté
15	3	2m ³

- Profil des participants

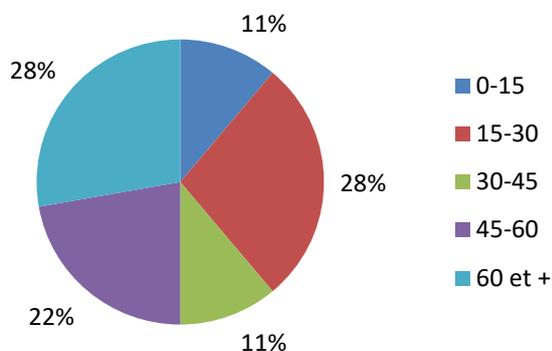
Origine géographique des participants



Profils des participants



Age des participants



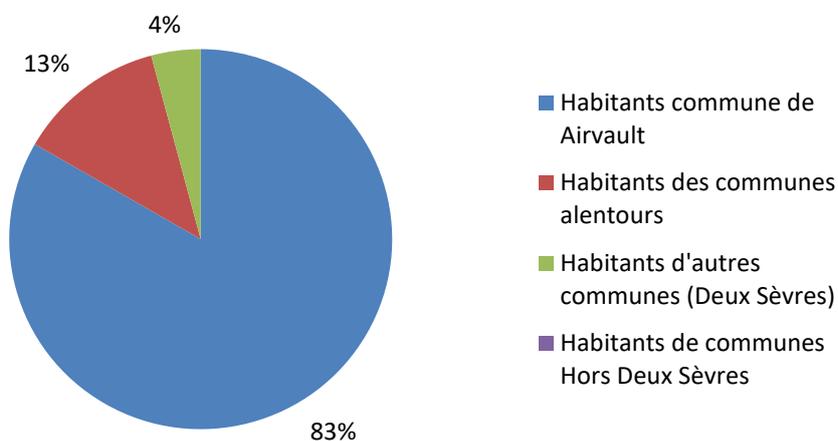
Commune d'Airvault

- Nombre de participants et volume récolté

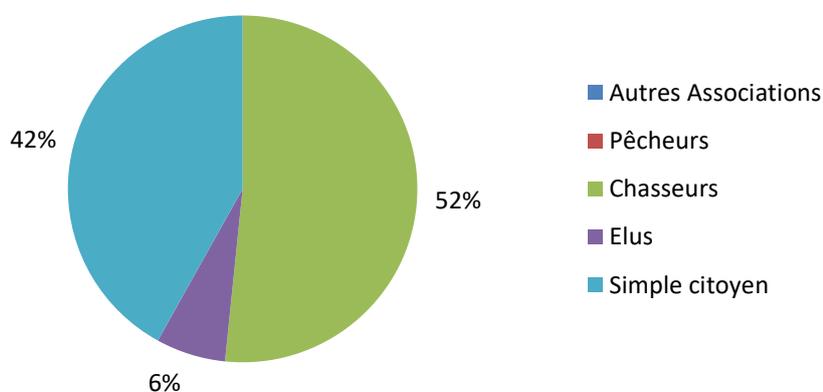
Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Volume récolté
23	8	3m ³

- Profil des participants

Origine géographique des participants



Profils des participants



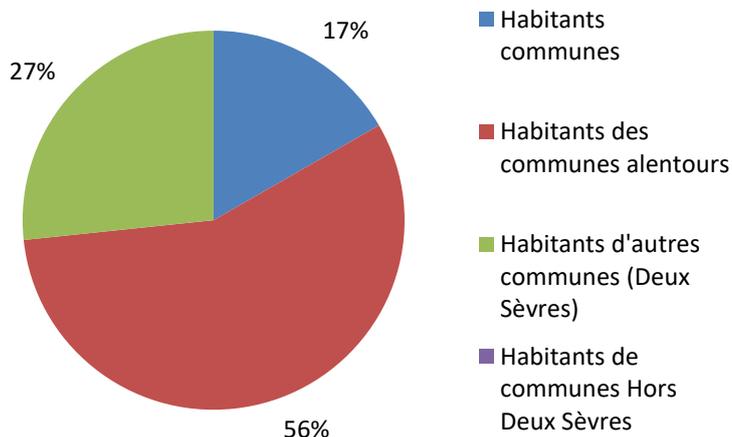
Commune de Saint Léger de la Martinière

- Nombre de participants et volume récolté

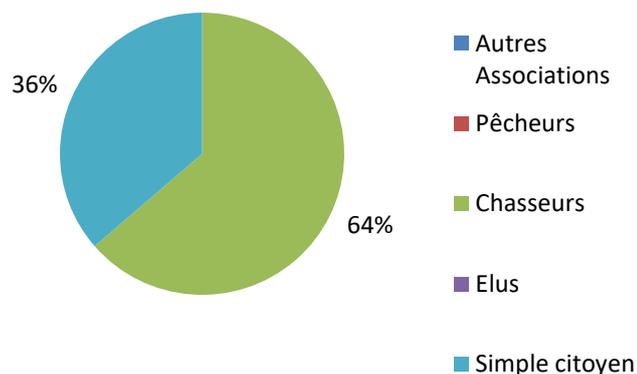
Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Volume récolté
20	2	4m ³

- Profil des participants

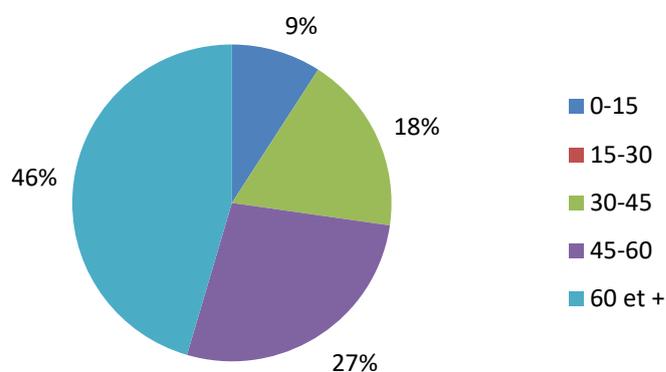
Origine des participants



Profils des participants



Age des participants



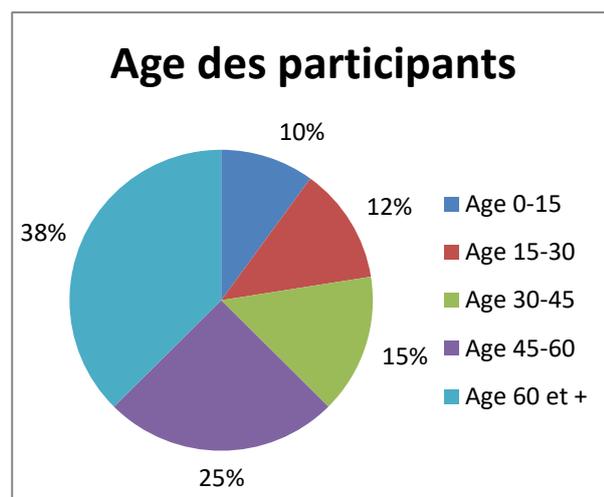
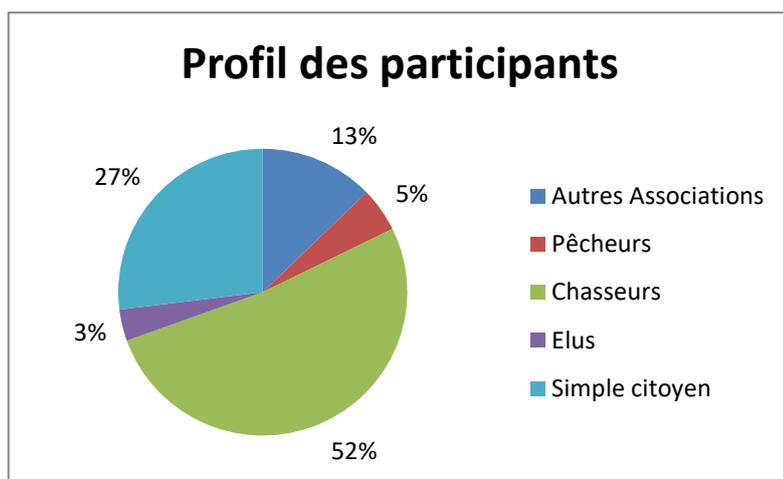
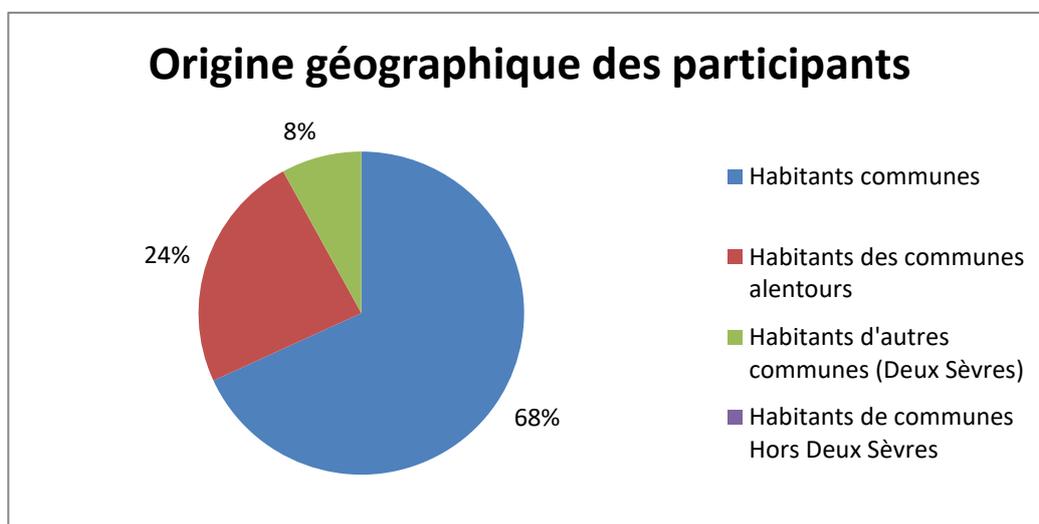
Résultat global de la collecte

Au total, 32 circuits ont été réalisés sur les quatre communes représentant plus de 80 km de sentiers.

- Nombre de participants et volume récolté

Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Volume récolté
77	23	14m ³

- Profil des participants



Concernant les données sur l'âge des participants, celles-ci ont pu être analysées seulement sur les communes de Saint Gelais et de Saint Léger de la Martinière. Les participants ne souhaitant pas toujours communiquer cette information.

Les résultats de la collecte

Il en ressort les résultats suivants :

- la majorité des participants, 68%, étaient des habitants de la commune concernée par l'évènement et 24 % venaient des communes aux alentours, voisines de Saint Gelais, de Saint Léger de la Martinière, d'Airvault et d'Ardin.
- 13% des participants étaient membres d'associations, 3% des élus et 27% des citoyens, souhaitant participer à une activité responsable, souvent venus en famille pour partager un moment dans la nature par une journée ensoleillée
- 52% étaient des chasseurs, participant à l'organisation de l'évènement et au ramassage notamment en accompagnant certains groupes sur les circuits
- 10% étaient des enfants, venus suite à l'animation scolaire ayant eu lieu dans leurs écoles en amont de l'évènement et donc âgés de moins de 15 ans. Ils sont venus accompagnés de leurs parents, frères et sœurs, expliquant que 15% des participants étaient âgés entre 30 et 45 ans.
- 38% des participants avaient 60 ans et plus, personnes plus âgées souhaitant allier protection de la nature et promenade matinale.

Enfin, 14 m³ de déchets ont été récoltés pour cette troisième année, avec un volume plus important pour les communes d'Ardin et de Saint Léger de la Martinière d'environ 5m³. En moyenne, ce sont 3.5m³ de déchets qui ont été ramassés par commune pour la saison 2023.

La communication sur l'évènement

Plusieurs types de communication ont été réalisés par la FDC 79 et ses partenaires aussi bien en amont qu'en aval de l'évènement.

- En amont :
 - Dans les écoles de trois des quatre communes (Ardin, Airvault et Saint Léger de la Martinière), des animations scolaires ont eu lieu pour sensibiliser les écoliers de plusieurs classes et les inviter à participer avec leur famille à la matinée de ramassage des déchets. Ces animations d'une heure en salle (diaporama vidéo, échanges), dans un premier temps, portaient sur les différents types de déchets que l'on pouvait retrouver dans la nature, leur provenance mais surtout leur impact sur l'environnement et la faune. Dans un second temps, l'animateur de la FDC 79 a invité les enfants à une activité de tri des déchets : chaque élève ayant apporté un déchet, devait le déposer dans la bonne poubelle pour être recyclé.



Figure 8 : Activité de tri des déchets lors de l'animation scolaire

Ci-dessous, les données concernant les animations scolaires des trois écoles :

Commune	Nombre d'élèves sensibilisés	Nombre de classes du CP au CM
Ardin	72	3
Airvault	80	4
Saint Léger de la Martinière	70	3
Total	222	10

Au total, 222 élèves ont été sensibilisés dans 10 classes allant du CP au CM.

- Distribution de flyers et d'affiches pour chaque commune, ACCA et auprès des enfants lors des animations scolaires



Figure 9 : Type d'affiche (A3) et de flyer

- Articles de presse en amont dans le Courrier de l'Ouest, La Nouvelle République et Chasseurs en Nouvelle Aquitaine



Figure 10 : Articles de presse parus en amont de l'évènement dans la Nouvelle République, Chasseurs en Nouvelle Aquitaine et le Courrier de l'Ouest



■ Pour une nature propre

La Fédération reconduit son opération « J'aime la nature propre » qui avait rencontré un grand succès l'année dernière. Cette année encore, Antoine Blanché, chargé d'animation à la FDC, ira sensibiliser les enfants des écoles à l'importance du tri des déchets et le 18 mars ce sera le grand ramassage des immondices disséminés dans la nature de quatre communes, Ardin, Saint-Gelais, Saint-Léger-de-la-Martinière et Tessonnière. Les associations locales, chasseurs en tête, détermineront plusieurs itinéraires et prépareront le transfert des déchets. La Fédération récompensera les participants, les enfants en particulier.

- En aval :
 - Publication d'articles de presse ainsi que sur la page facebook de la FDC 79 et le site internet d'une commune



Figure 13 : Publication sur la page Facebook de la FDC 79 après l'évènement



Figure 14 : Publication sur le site internet de la commune d'Ardin après l'évènement

Figure 12 : Articles de presse sur la matinée de ramassage des déchets dans la Nouvelle République et le Courrier de l'Ouest

Conclusion

Au total, pour cette troisième année « J'aime la Nature Propre » menée par la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres et ses partenaires, ce sont 100 participants dont 23 enfants qui ont répondu présents. La majorité d'entre eux sont des habitants des communes participantes, désireux de préserver leur environnement et de passer un moment en famille dans la nature, par une matinée pluvieuse. Grâce à la communication et à l'intervention des animateurs de la FDC 79 dans les écoles, cet événement a mobilisé les familles des communes mais également celles des communes alentours.

Cette matinée de ramassage de déchets n'aurait pu avoir lieu sans le soutien de l'ensemble des partenaires (communes, ACCA, bénévoles, agents de la FDC 79,...) auxquels nous adressons nos plus vifs remerciements.